BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2023
N° 38

SAINT SATURNIN DU LIMET

TRANSPORTS de TOUTES NATURES
GRUE pour manutention et remorquage
MAGASINS de STOCKAGE et TRANSIT
La Rivière - ST-SATURNIN-DU-LIMET

Transports GILLOIS s.a.

Les Sablonnières - 53400 CRAON
Tél. 02 43 09 13 32 - Fax 02 43 06 04 00

Bar - Restaurant - Traiteur
LE MARMITON

Tél. : 02 43 06 77 26

http://www.restaurant-marmiton.fr

sarl GASTINEAU Henri

Commerce de Bestiaux
Veaux d'élevage

11, La Rivière
St-SATURNIN-du-LIMET
Tél. 02 43 06 41 05

achète sans garantie vos bovins de réforme accidentés (enterites, corps étrangers, arthrites), vaches de viandes Bêtes non couchées **Paiement comptant**

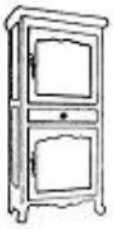

Restauration de Meubles Anciens

Copies - Achats - Ventes

J.-P. Blanchet

53350 LA ROË

Tél. atelier 02 43 06 54 22
Tél. domicile 02 43 06 75 52

Tiratay Laëtitia

#IL ÉTAIT UNE FOIS LE GOÛT...

#22 parfums

06.61.54.62.35
laetitia.tiratay@neuf.fr
facebook: laetitia legendes

Eclat Divin
Vins d'excellence

Richard Bedouët
r.bedouet@eclatdivin.fr
06.81.19.18.38

Hair Jolicesse
Coiffure mixte
Esthétique

Tel : 02 43 06 32 37
8 Route de Nantes 53 300 St Martin du Limet

Editorial

Saturninoises, Saturninois,

Le 24 février, la guerre éclate entre l'Ukraine et la Russie, les conséquences humaines et économiques ont pris une envergure catastrophique. La livraison limitée du gaz russe, la défaillance de notre gérance des centrales nucléaires nous amène à revoir toute la stratégie énergétique de notre pays. Pour y faire face des mesures élémentaires apparaissent dorénavant absolument nécessaires pour réduire notre consommation ainsi que le coût. Conscient que les dépenses supplémentaires pourraient avoir un impact non négligeable dans notre budget, la commune va s'attacher à revoir, dans un premier temps l'éclairage public. Des contacts sont pris avec Territoire d'Energie Mayenne pour équiper nos candélabres de LED et modifier les heures d'éclairage, celui-ci sera interrompu de 21 h 30 à 6 h et il n'y aura pas d'allumage du 15 mai au 31 août. Seuls quelques points lumineux resteront allumés toute la nuit pour des raisons de sécurité. Pour certains bâtiments communaux notamment la mairie et la salle des loisirs, un audit sera demandé auprès du Gal Sud Mayenne pour nous accompagner dans notre rénovation énergétique (isolation, chauffage…).

Concernant la réhabilitation des 2 logements de l'ancien bar, l'appel d'offre vient tout juste d'être lancé, nous espérons une réalisation pour la fin de l'année. Le désamiantage et différents contrôles nous ont fait perdre beaucoup de temps.

En ce qui concerne les travaux 2023, notre priorité reste l'aménagement de la route de la crue. En 2022 une étude préalable a été faite par Mayenne Ingénierie. Dès avril la communauté de communes, compétente en matière assainissement, aura en charge le remplacement des réseaux eaux pluviales et la reprise d'une partie des réseaux eaux usées. Le bureau d'étude retenu AMC va nous fournir fin janvier une esquisse du projet. Dans la foulée une rencontre aura lieu avec les riverains afin de leur présenter les travaux envisagés (trottoirs, rétrécissement, bandes rugueuses, etc…). La fin des travaux est prévue fin juillet. Il s'avère également que suite à une inspection de la passerelle du pont, rue Principale, le revêtement n'est plus conforme et doit être remplacer. L'accès PMR à l'église ainsi que la création d'un jardin du souvenir compléterons les aménagements communaux. Je terminerai par le parc des Hunaudières, au printemps, dès que les clôtures seront terminées, un éco pâturage sera mis en place, la gestion des animaux (chèvres et moutons) sera assurée par un prestataire. Le parc pourra être ensuite ouvert au public.

L'association Notre Histoire, Leur Mémoire va organiser sur la commune les 30 septembre, 1er et 2 octobre une exposition sur la 2ème Guerre Mondiale. A cette occasion, des véhicules, pièces d'époque seront présentés. Le conseil municipal a décidé de soutenir ce projet et de s'y engager notamment par la mise à disposition des infrastructures, la mise en place d'une sonorisation et la décoration du bourg (drapeaux, fanions…).

Le 23 décembre dernier, nous donnions rendez-vous aux enfants de la commune pour un spectacle de magie. Une trentaine d'enfants et de nombreux adultes ont répondu présents à cette manifestation qui s'est terminé par la visite du Père Noël sans oublier le verre de l'amitié. Nous pensons reconduire cette animation en décembre prochain avec un nouveau magicien.

Enfin, je tenais à remercier Guy MOISY pour la mise à jour du nouveau site internet : www.saintsaturnindulimet.fr

A toutes et à tous je vous souhaite une très belle année 2023, que la santé et la réussite vous accompagnent dans tous vos projets.

Actualité communale

2022

Pot de départ à la retraite de Robert, agent communal depuis 2004

Giovanni POINTEAU a pris ses fonctions d'adjoint technique au 1er septembre 2022

Repas des Aînés au Marmiton

Commémoration de l'armistice du 11 novembre à St Saturnin Du Limet puis à Renazé

Chantiers argent de poche 2022

Sept jeunes ont participé au chantier argent de poche en juillet dernier, nettoyage de mobilier, peinture, désherbage et animation à la maison de retraite ont été leurs principales tâches.

Remise de dictionnaires aux nouveaux collégiens

Spectacle de magie et visite du Père Noël pour les enfants de la commune

Actualité en chantiers

2022

Aménagement d'un nouvel accès à Qualipac Aluminium

Démolition de la salle de restaurant, des garages et annexes avant la réhabilitation du bâtiment principal en 2 logements et réfection du mur séparatif

Désamiantage de l'intérieur du bâtiment avant les travaux courant 2023

Démoussage de la toiture des logements de la Métairie

2022

Espace jeux : Rénovation des peintures, mise en place de nouveaux jeux, remplacement des copeaux...

Effacement des réseaux au lotissement de l'Ouzeraie, mise en place de nouveaux candélabres

Extension du préau à l'atelier municipal

Pose des décors de Noël

Elisabeth DOINEAU

Sénatrice de la Mayenne

La population mondiale a franchi les 8 milliards d'habitants en novembre dernier. L'humanité a donc doublé depuis 1974. Cette progression est vertigineuse. Faut-il s'en inquiéter ? Faut-il s'en réjouir ?

L'évolution de la démographie raconte beaucoup sur les progrès et sur les difficultés des pays, voire des continents. Elle explique en partie les enjeux de nos sociétés et les grands défis, politiques, sociaux, économiques et environnementaux qui nous attendent.
Les niveaux de vie, le vieillissement des populations dans l'hémisphère nord, la jeunesse des pays émergents, les besoins alimentaires, les ressources d'eau et d'énergies, l'industrie, les productions agricoles, et bien d'autres sujets ont un lien direct ou indirect avec l'évolution démographique.

Grâce à l'amélioration de l'hygiène, aux progrès de la médecine, des avancées socio-économiques, les pays développés sont plus tôt entrés dans ce qu'on appelle la « transition démographique », c'est à dire une fécondité et une mortalité plus faibles. Les autres pays, notamment du sud, ont progressivement connu ce même phénomène, mais beaucoup plus tard. C'est d'ailleurs l'explosion de leur population qui explique aujourd'hui la forte croissance démographique mondiale. Elle devrait se poursuivre tout en décélérant. Pourquoi ? Parce que les comportements en matière de fécondité ont aussi beaucoup évolués. Le nombre d'enfants par femme diminue, ce qui ralentit cette croissance.
Ce n'est pas encore le cas en Afrique où le nombre d'enfants par femme reste élevé. Par contre, on observe des variations notables sur d'autres continents, avec une chute rapide de la fécondité en Asie et en Amérique du sud.

Ces constats et ces projections doivent implicitement nous interroger sur la gestion des ressources, sur nos modes de vie, sur le respect de l'environnement et de la biodiversité, sur une nécessaire coopération pour envisager l'avenir.

La COP27 qui s'est tenue à Charm El-Cheikh a reconnu pour la première fois la nécessité d'aider financièrement les pays les plus vulnérables à faire face aux dégâts causés par le réchauffement climatique. Oui, nous devons admettre que les pays développés sont responsables à 80% de l'émission de gaz à effet de serre et que les pays du sud sont les principales victimes des sécheresses, des inondations, des ouragans… Ces catastrophes climatiques menacent la vie et la sécurité alimentaire des populations. On estime qu'il pourrait y avoir 250 millions de réfugiés climatiques d'ici 2030

Des efforts considérables restent donc à faire et notamment pour réduire l'utilisation des énergies fossiles qui sont les principales causes du réchauffement climatique.
Prendre conscience de notre interdépendance et agir pour l'avenir de l'humanité est la responsabilité et l'affaire de tous.

La prospective démographique est en mesure d'établir différents scénarios d'évolution. Elle permet d'appréhender les orientations politiques en matière de développement durable, d'immigration, de santé… En anticipant le nombre d'individus par classe d'âge, elle permet aussi d'anticiper et de construire nos politiques d'assurances sociales.

En France, deux sujets importants occupent actuellement nos travaux, l'accès aux soins et le système des retraites.

La population française continue inéluctablement de vieillir. Cela résulte de l'amélioration de l'espérance de vie dont bénéficie la génération du baby-boom. Les plus de 65 ans passerait d'un cinquième de la population française à plus d'un quart vers 2060. Cette donnée est essentielle pour anticiper les besoins.

En raison du vieillissement, les maladies chroniques sont plus importantes et exigent plus de temps médical. Nous devons en conséquence former plus de personnel de santé et d'accompagnement. C'est un défi dont nous mesurons particulièrement les difficultés après la crise sanitaire que nous avons vécue. Les services hospitaliers sont en rupture les uns après les autres et les professionnels découragés.

Un autre sujet d'actualité occupera le début de l'année 2023 : le financement des retraites. Avec la baisse du nombre d'actifs et la prévision d'un nouveau déficit en 2024 des décisions devront être prises pour maintenir notre système. Ce n'est pas un débat facile, chacun défendant son propre intérêt, mais là encore, il faut raisonner collectivement.

Stimuler l'intelligence humaine pour répondre à ces défis est une impérieuse nécessité. Nous le devons aux générations futures. C'est sans doute le plus beau et généreux cadeau que nous pouvons transmettre à nos enfants et petits-enfants.

Regarder l'horizon, avancer ensemble, unir nos forces,
Tous mes vœux à chacune et à chacun d'entre vous.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Géraldine • **BANNIER**
Députée de la Mayenne

« Je me tiens à la disposition des habitants et des élus du territoire pour les recevoir dans ma permanence de Château-Gontier-sur-Mayenne ou lors de permanences mobiles.

J'organise des cafés citoyens dans des cafés/bars dans diverses communes. Ils sont annoncés quelques jours avant dans les journaux, en mairies et sur mon site internet »

Permanence parlementaire
Lundi 14h30-18h30
Mercredi 14h-17h
Jeudi 9h-12h30
Rendez-vous possibles les lundis et vendredis avec la députée
Contact : stephanie.garot@clb-an.fr ou 02.43.12.63.82
13 place Paul Doumer - 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne

ETAT CIVIL - ANNÉE 2022

Naissances

CLEMENT Lihana - 3 Cité de Bellevue
CORMIER Léa - Chemin de la Grande Houlière
DENIEUL Romann - 14, Rue du Pourtour
FOUGERAY Marius - 2 bis Chemin du Presbytère
RICOU BUREAU Léane - 283 chemin de la Hardonnière

Mariages

ROUGE Jean Louis
Et COLSON Béatrice - 4, Lotissement de l'Ouzeraie

LE HEN Tony
Et HUMEAU Charlène - 5, Cité de Bellevue

Décès

BERTHIER Robert - Maison de Retraite
BOIVIN Anne veuve GRIMAULT - Maison de Retraite
BRETONNIER Marie-France veuve CHASTEL - Maison de Retraite
DELOZIER Denise veuve MOUCHELET - Maison de Retraite
FAUCHEUX Agnès veuve BARBE - Maison de Retraite
FREMOND Vital - Maison de Retraite
GAILLARD Joseph - Maison de Retraite
GARRY Lucien - Maison de Retraite
JONCHERAY Joséphine veuve TURPIN - Maison de Retraite
GUINOISEAU Roger - Maison de Retraite
LAVIEVILLE Marcel - Maison de Retraite
LEMANCEAU Jacqueline épouse TRIQUET - Maison de Retraite
REGNIER Marthe veuve BOURGEAIS - Maison de Retraite
RIARD Bernadette épouse ROUGE - Maison de Retraite
RUBEILLON Bernard - Les Loges, 8 Chemin de la Chaussée
SAILLOUR Henri - 21, Rue Principale
SILVESTRE Bernard - Maison de Retraite
THUAL André - Maison de Retraite
VERDON Albert - Maison de Retraite

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

- ***Lundi et vendredi de 9 à 12 H et de 13H30 à 17H30***
- ***Mercredi et jeudi de 9 à 12 H***

Tél : 02.43.06.43.53

Email : saint-saturnin-du-limet@wanadoo.fr
Site internet : www.saintsaturnindulimet.fr

Nouveau

TARIFS COMMUNAUX

Salle des loisirs

Utilisation	Hors commune	Habitants de la commune
Toute la journée, jusqu'à 2 h	313.00 €	188.00 €
Jusqu'à 19 h	167.00 €	102.00 €
De 19 h à 2 h	193.00 €	113.00 €
Week-end : du vendredi 14 h au dimanche 2 h	434.00 €	259.00 €
Week-end : du vendredi 14 h au dimanche 19 h	553.00 €	333.00 €
Réveillon St Sylvestre	481.00 €	285.00 €

Possibilité de location de vaisselle : 0.50 € par personne

Salle de la Métairie

Utilisation	Hors commune	Habitants de la commune
Toute la journée, jusqu'à 2 h	157.00 €	94.00 €
Jusqu'à 19 h	112.00 €	65.00 €
De 19 h à 2 h	126.00 €	75.00 €
Week-end	236.00 €	141.00 €
Réveillon St Sylvestre	252.00 €	148.00 €
Vin d'honneur	----------	46.00 €

Chapiteaux

La quantité de fioul consommée sera facturée à l'utilisateur.
Il est rappelé que l'utilisation des chapiteaux par les particuliers est liée à la location des salles.

	Hors commune	Habitants de la commune
1 chapiteau	75.00 €	46.00 €
2 chapiteaux	125.00 €	75.00 €
Chauffage	39.00 €	39.00 €
Parasol Chauffant (l'unité)	18.00 €	18.00 €

Installations à l'étang communal

Abri (avec l'électricité et l'eau)	15.00 €

Ces locations sont réservées aux habitants de la commune et ne pourront aller au-delà de 19 H.

CONCESSION DANS LE CIMETIERE

- 45 € les 2 m2
- 75 € les 3 m2
- 160 € le columbarium

Lotissement du Parc

Prix du m2 …….. 15.00 € TTC

Informations diverses

Nouveaux habitants

Nous vous invitons à vous présenter en mairie avec votre livret de famille.

Elections

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur la liste électorale. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions comme le recensement pour la JDC). Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, citoyen européen résidant en France…) vous devez faire la démarche pour vous inscrire.

Recensement militaire des jeunes de 16 ans

Tout jeune Français de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense citoyenneté (JDC). Le jeune doit se faire recenser dans le trimestre qui suit l'anniversaire de ses 16 ans.

Délivrance des cartes d'identités et passeports

Un dossier de demande de titre d'identité peut être déposée dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales. N'oubliez pas de prendre rendez-vous auparavant. En Mayenne, les mairies de Bonchamp-lès-Laval, Changé, Château-Gontier, Craon, Ernée, Evron, Gorron, Lassay-les-Châteaux, Laval, Mayenne, Meslay du Maine, Pré-en-Pail, Saint-Berthevin et Villaines-la-Juhel sont habilitées à recevoir des dossiers de titres d'identité. Vous pouvez aussi faire une pré-demande sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : http://ants.gouv.fr

Urbanisme

En fonction de votre projet, il faut déposer soit une déclaration préalable de travaux soit un permis de construire.

Une déclaration préalable de travaux est suffisante pour les petits travaux de construction ou de rénovation. Elle est obligatoire dès qu'on modifie l'aspect extérieur de l'habitation (abri de jardin ou dépendance de moins de 20 m2 ou 40 m2 sous certaines conditions, changement des menuiseries, réfection de la façade, installation de panneaux solaires…).

Il faudra un permis de construire pour toute nouvelle construction sur un terrain nu ou pour toute création supérieure à 20 m2. Par contre si la construction nouvelle touche l'habitation principale le seuil de 20 m2 passe à 40 m2 si le projet est situé en zone urbaine et que le total des surfaces de plancher et d'emprise au sol ne dépasse pas 170 m2.

Retrouvez tous les imprimés relatifs aux demandes d'urbanisme sur le site www.service-public.fr ou en mairie. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie. Les dossiers seront à déposer en mairie avec plans et photos.

Service d'accompagnement pour une rénovation énergétique performante

Il s'agit d'un service public gratuit destiné aux habitants de la communauté de communes du Pays de Craon. Des conseillers vous accompagneront dans vos projets de rénovations énergétiques (isolation durable et saine, système optimisé de chauffage, énergies renouvelables…)
Contact : par téléphone du lundi au vendredi matin au 06 71 04 04 00
ou par mail : ptre@sud-mayenne.com

BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Les bruits de voisinage sont de loin ceux qui affectent le plus gravement la vie quotidienne. Le bruit est en effet considéré comme une nuisance rédhibitoire par près de 90% des français !

De jour comme de nuit, la tranquillité est un droit reconnu à chacun. Les bruits de voisinage agissent de façon négative tant sur l'environnement que sur les personnes.

Travaux de bricolage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les samedis et mercredis de 9 h à 12 h et de 15 à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Propriétaires d'animaux

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence.

Chiens errants

Un chien en divagation, ce qui reste interdit, c'est un danger pour lui-même mais aussi pour les usagers du domaine public (automobilistes, cyclistes, marcheurs…). Nous vous remercions de rester vigilant dans la surveillance de vos animaux afin d'éviter toute divagation sur la voie publique.

Frelons asiatiques

Face à la prolifération des frelons asiatiques, la commune propose, grâce à une convention signée avec l'organisme Polleniz, une aide financière pour la destruction des nids : aide de 50 % pour toute destruction de nid situé dans la propriété d'une personne privée.

Si vous pensez avoir repéré un nid de frelons asiatiques, prenez contact avec le secrétariat de mairie 02.43.06.43.53.

Premiers relevés de vitesse des radars pédagogiques

En mai 2021, la commune installait 2 radars pédagogiques au niveau de la traversée du bourg. Nous avons procédé aux relevés de ces radars en décembre dernier. Le bilan est relativement satisfaisant, peu de gros excès de vitesse sont relevés. Toutefois il en existe quelques uns dont le plus important est de 118 km dans le sens St Aignan Renazé intra bourg. Dans le sens Renazé - St Aignan nous avons relevé 113 km. D'autres nombreux excès de moindre importance ont été relevés et surtout les horaires correspondants à ces excès sont à retenir : heures des repas, sortie de bureau et usine et en soirée.

Même si St Saturnin Du Limet n'est pas une grande ville, ces vitesses outrancières à des heures un peu plus chargées en circulation peuvent provoquer des dégâts matériels et corporels importants.

A nous tous d'être vigilants et de respecter la limitation de vitesse lors de la traversée du centre bourg que ce soit à St Saturnin Du Limet ou ailleurs.

Dans la page ci-contre, nous vous présentons « les camemberts » des relevés. Vous pourrez juger par vous-même.

Stationnement

Autre point important, un arrêt minute « à cheval » sur un trottoir peut se comprendre, des arrêts longs et répétitifs ne sont pas tolérables. Les trottoirs sont faits pour les piétons, merci de les respecter, nous le sommes tous à un moment ou un autre.

Sur l'aire des containers, un panneau de stationnement interdit est très visible, les arrêts minutes pour décharger aux points de recyclages sont possibles et facilités si aucun autre véhicule ne stationne. Un parking a été créé juste en face avec une place réservée pour les personnes à mobilité réduite, merci également de respecter cet emplacement. Une ancienne publicité disait « Si tu prends ma place, prends mon handicap », à re-méditer.

Tri sélectif : stop aux déchets sauvages

Le tri sélectif est peut-être un peu contraignant mais nécessaire pour limiter les pollutions et éviter le gaspillage, car une fois recyclé un emballage sert à fabriquer de nouveaux objets. La commune n'est pas non plus un centre de tri, trop de déchets sauvages sont laissés aux containers du centre bourg comme à celui situé près de Qualipac. Tous ne viennent pas forcément des habitants de la commune bien sur, mais il en existe.

Si l'on veut conserver une commune propre et entretenue cela démarre par ces choses simples, les déchets ne pouvant aller dans les containers (verres ou cartons) doivent être remis en déchetterie. Nos employés communaux ramassent déjà assez de déchets (sacs, canettes, boîtes…) dans les fossés.

A nous tous de corriger nos défauts, par des gestes simples on peut tous les jours faire quelque chose pour améliorer notre environnement.

Répartition des véhicules pour tranche de vitesse

Radar parking de la Métairie

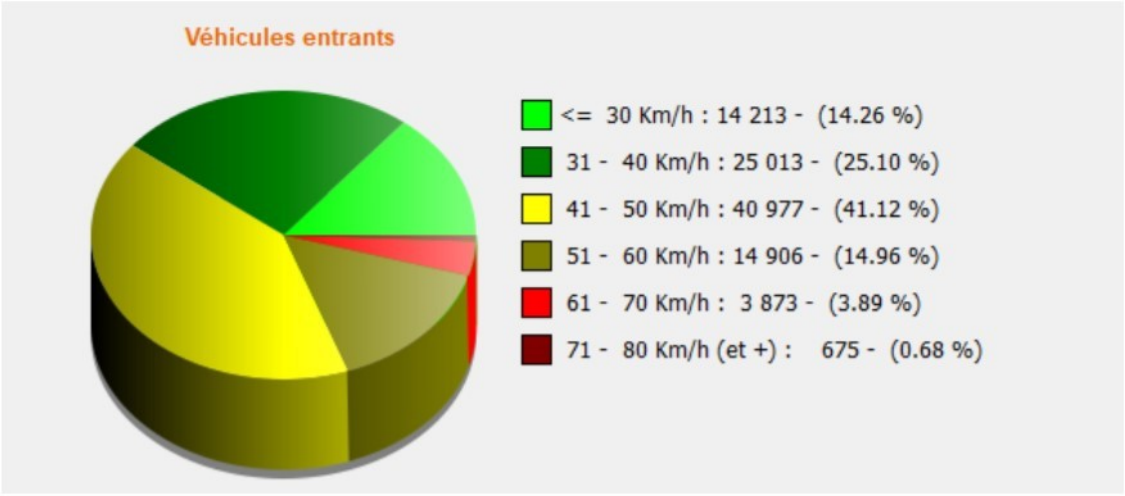

Radar parking espace jeux

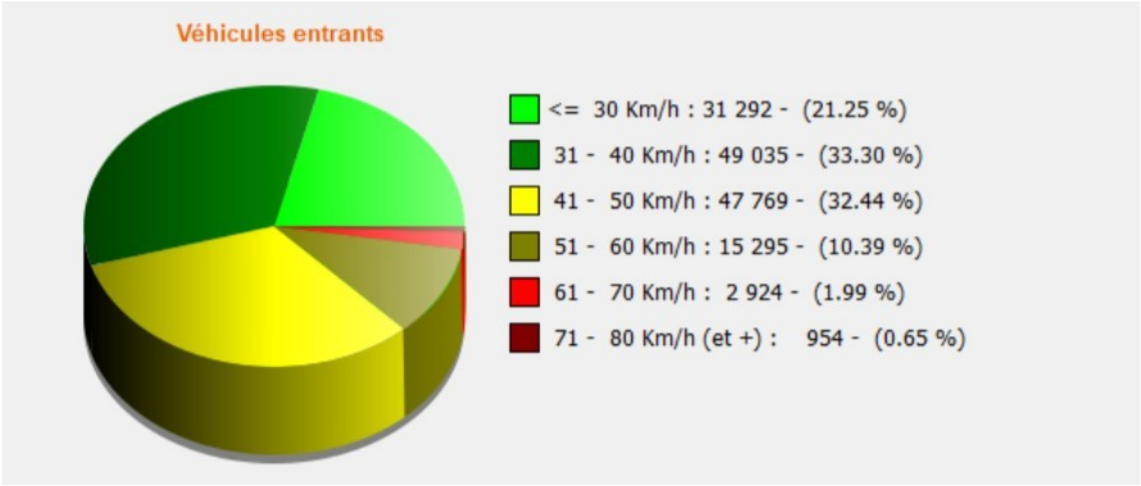

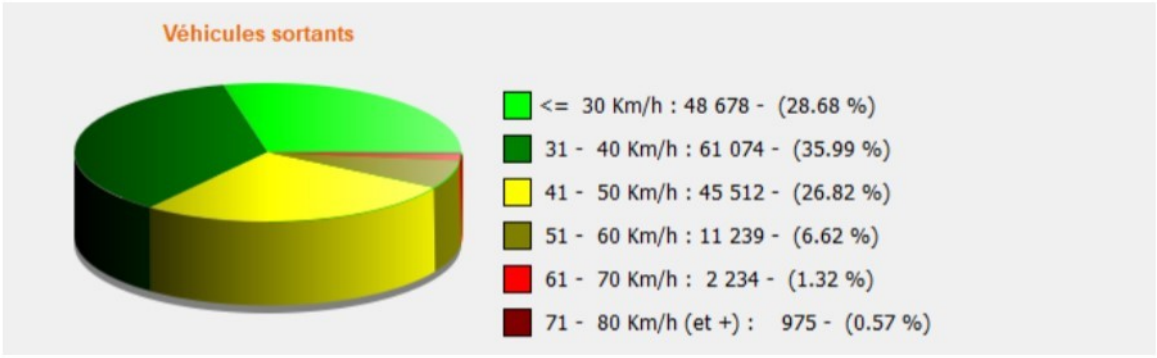

Aménagement du parc et du plan d'eau des Hunaudières

Ce plan d'eau semble postérieur à la révolution française, il figurait sur le cadastre Napoléonien de 1811 et avait une configuration similaire.

En ce qui nous concerne, l'histoire démarre en 2018, par le recensement des 6 000 plans d'eau existant sur le territoire du Bassin de l'Oudon. Sophie PERCHET et Lénaïg LHERBIER sont nos interlocutrices sur ce dossier. Les objectifs principaux en sont la continuité écologique et la renaturation du site. Dans un premier temps, ce projet est présenté à la commune, mais nous devons aussi avoir l'aval du conseil d'administration de l'Ehpad, propriétaire à cette période du terrain. Début janvier 2018, le cabinet Hydro Concept réalise un état des lieux avec pour objectifs de restaurer les fonctionnalités d'une zone humide de 1,2 hectares, de permettre la circulation des sédiments et de la faune aquatique sur le Ridelais, d'aménager un cheminement, de restaurer la morphologie du ruisseau, de créer 2 mares et de sensibiliser à la biodiversité. Pour réaliser cette opération, l'abaissement du plan d'eau a démarré fin 2018, une pêche de sauvegarde a permis la récupération de plus de 250 kg de poissons. Pendant plus d'un an, le site a été laissé en l'état afin que le ruisseau retrouve son lit d'origine.

Après la mise en place du nouveau conseil municipal, celui-ci valide notre investissement pour la réalisation du projet avec l'achat de 4 hectares à la maison de retraite.

Début 2022, les travaux démarrent, suppression du barrage, aménagement de 2 coursives et création de 2 mares. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Moreau et Associés, le maître d'œuvre est ICEMA, le maître d'ouvrage le syndicat du Bassin de l'Oudon. Le coût de ces opérations s'élève à environ 195 000 €, co-financés par l'agence de l'éau (50 %), l'Europe (30 %) et la syndicat du bassin de l'Oudon (20 %). Cette opération est un réel investissement pour l'écologie, la flore et la faune. Mais c'est également un gain économique pour le gestionnaire du plan d'eau. En effet, un curage est souvent nécessaire. Celui-ci doit être réalisé tous les 20 ou 25 ans pour un plan d'eau de la taille des Hunaudières (12 000 m3). Le prix du curage pour un tel plan d'eau est estimé entre 200 000 et 300 000 €. Il faut ajouter à cela le prix de l'entretien du barrage et le prix de la mise en sécurité de l'ouvrage, ce qui fait une moyenne de 2 000 à 3 000 € par an. Les travaux sont donc bénéfiques pour l'écologie et l'économie du territoire.

Le syndicat du bassin de l'Oudon prévoit un suivi pour apprécier l'évolution du milieu et l'efficacité de la restauration. Un inventaire de la faune et de la flore a été réalisé avant les travaux. Un autre inventaire sera donc réalisé 3 ans après les travaux.

L'entretien sera à la charge de la commune, le syndicat nous fournira un plan de gestion et nous accompagnera pour améliorer l'aménagement du ruisseau et de la zone humide. La commune s'oriente vers un éco pâturage. Dans un premier temps nous confions à Etudes et Chantiers toutes les clôtures nécessaires, un abri de 5 X 3 m sera réalisé par les agents communaux.

L'ouverture du parc au public pourra se faire au cours du 2ème trimestre 2023.

LE SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUDON EN ACTIONS

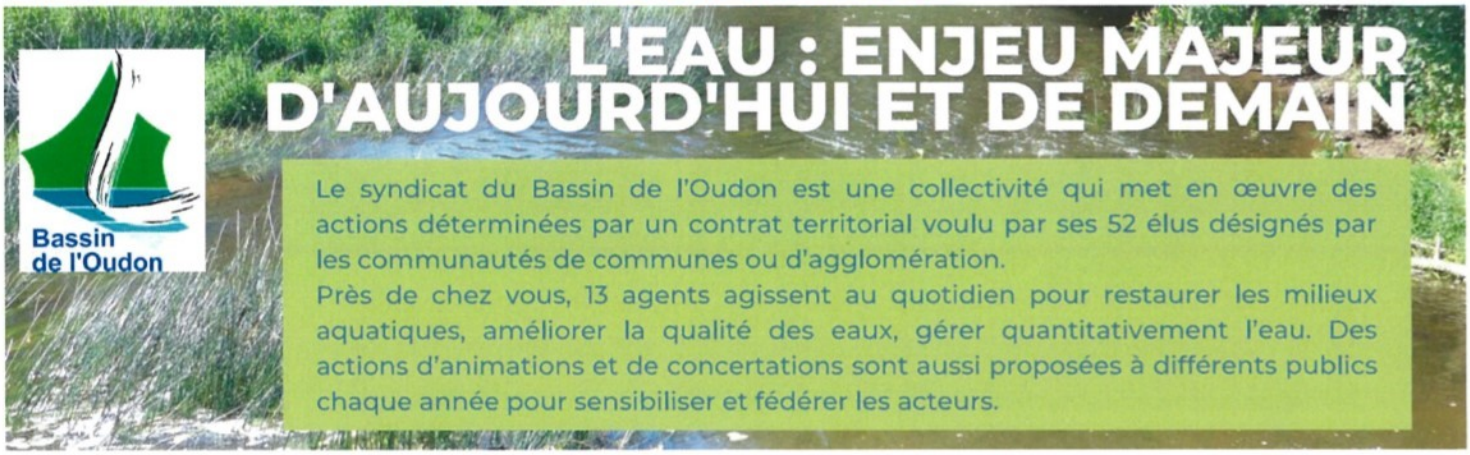

L'EAU : ENJEU MAJEUR D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Le syndicat du Bassin de l'Oudon est une collectivité qui met en œuvre des actions déterminées par un contrat territorial voulu par ses 52 élus désignés par les communautés de communes ou d'agglomération.
Près de chez vous, 13 agents agissent au quotidien pour restaurer les milieux aquatiques, améliorer la qualité des eaux, gérer quantitativement l'eau. Des actions d'animations et de concertations sont aussi proposées à différents publics chaque année pour sensibiliser et fédérer les acteurs.

Que s'est-il passé cet été ?

Cette année de **grande sécheresse** nous rappelle cruellement que l'Oudon se comporte presque comme un oued, défini par le Larousse comme un "Cours d'eau le plus souvent intermittent des régions sèches, où l'alimentation s'effectue presque uniquement par ruissellement, et s'achevant généralement dans une dépression fermée ou disparaissant par épuisement".

Le bassin versant de l'Oudon a subi un **déficit d'eau de 34** % entre janvier et septembre 2022. Il est tombé 230 mm/m² d'eau, la normale étant de 390 mm/m² (moyenne sur 30 ans).

Que fait le syndicat ?

Le Syndicat du bassin de l'Oudon agit pour le retour au **bon état des eaux**, c'est-à-dire disposer de suffisamment d'eau et de bonne qualité pour préserver les milieux aquatiques (permettre le cycle de vie des espèces) et pour satisfaire tous les usages (alimentation en eau potable, arrosage, baignade, pêche,...).

Parmi les différentes actions menées, le syndicat restaure la **continuité écologique**, il s'agit de permettre la libre circulation de l'eau (bien commun), des sédiments et des espèces. Les clapets défectueux et sans usages sont supprimés et, lorsque les riverains le permettent, le syndicat fait des travaux de restauration du lit et des berges pour corriger une rivière surcreusée et élargie. Les clapets nécessaires et encore utilisés sont conservés, voire restaurés, et des rivières de contournement sont aménagées.

Le rétablissement de la continuité écologique n'est pas responsable de la sécheresse, ni de la mortalité des poissons. Les fortes chaleurs évaporent l'eau, la végétation est en demande et le manque d'eau et le non-renouvellement de l'eau se fait sentir partout, que l'on soit sur plans d'eau ou sur cours d'eau, et que la rivière dispose ou non de clapets.

Continuons, ensemble !

Il s'agit aussi pour le syndicat, les usagers et les citoyens de **prévenir les situations de crise**. La préservation et la **restauration des zones humides**, le maintien du bocage et les plantations d'arbres et de haies, la création de zones tampons entre les zones drainées et les cours d'eau, l'infiltration de l'eau à la parcelle, les économies d'eau, la gestion des plans d'eau pour le soutien d'étiage, le respect d'un écoulement de l'eau au droit des ouvrages (débit réservé), le rétablissement de la continuité écologique, la préservation des habitats et de la biodiversité... sont autant de sujets sur lesquels la Commission Locale de l'Eau et le syndicat travaillent et s'efforcent d'agir ou incitent à agir pour préserver la ressource en eau, les milieux aquatiques et la biodiversité.

www.bvoudon.fr et sur la page Facebook : fb.me/bassinoudon
Contact : Syndicat du bassin de l'Oudon
6, rue de la Roirie 49500 Segré-en-Anjou Bleu
Tel. 02 41 92 52 84 - contact@bvoudon.fr

En partenariat avec :

Polleniz, une association au service de la biodiversité.

L'association Polleniz est présente dans chaque département des Pays de la Loire.

La mission de Polleniz est d'agir pour la protection des végétaux. Cela passe par le tryptique protection, surveillance et lutte contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes réglementés. Tout le monde peut adhérer et bénéficier des services de l'association : professionnels, collectivités, jardiniers amateurs, opérateurs de luttes collectives.

Polleniz accompagne les collectivités et particuliers sur différentes problématiques :

- Chenille processionnaire : Des campagnes de lutte collective sont organisées contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne. Les particuliers, dont leur commune est adhérente à l'association, qui s'inscrivent sur le site de Polleniz peuvent bénéficier d'un traitement biologique de leurs arbres pour limiter les risques liés à ces chenilles (urtications, œdèmes, etc.).
- Rongeurs Aquatiques Envahissants : Polleniz anime et coordonne cette régulation grâce à son réseau de bénévoles piégeurs. En 2021, ils ont permis de capturer en Mayenne 17 248 RAE. Une régulation nécessaire pour limiter les dégâts aux berges et limiter les risques de propagation de maladies comme la leptospirose. Toute personne souhaitant devenir bénévole peut contacter Polleniz pour bénéficier de la formation adaptée.
- Plantes invasives : Polleniz propose son expertise sur les espèces invasives en réalisant des campagnes de suivi de l'Ambroisie à feuilles d'armoise et de la Berce du Caucase. Ces plantes présentent des dangers pour la santé, elles provoquent des brûlures, cloques, allergies, etc. Elles sont également des nuisances pour l'environnement de part leur propagation très rapide.

Polleniz c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents spécialisés dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé publique, qui peuvent vous accompagner sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement.

Pour plus de renseignements :
Polleniz 53
17 Boulevard des Manouvriers
53810 Changé
Tel : 02 43 56 12 40
Polleniz53@polleniz.fr
www.polleniz.fr

Dégâts aux berges

Chenille processionnaire

Santé

Respirer un air plus sain à la maison, c'est prendre soin de ma santé !

Savez-vous que nous respirons environ 15 kilos d'air par jour et passons plus de 90% de notre temps dans un espace clos, à la maison, au travail ou dans les transports ?

Sans le savoir, nos intérieurs sont pollués par diverses substances provenant par exemple de nos produits d'entretien, objets de décoration ou peinture, mobilier, etc. Malheureusement, ce n'est pas sans conséquence sur notre santé : sensation de fatigue, maux de tête, irritations des voies respiratoires, voire allergies, cela peut aller jusqu'aux maladies cardiovasculaires et cancers. **Alors comment agir très simplement chez soi ?**

Commencez par aérer chaque jour votre logement, été comme hiver ! Quelques minutes suffisent dès lors que vous créez un courant d'air pour renouveler l'air. Aérez davantage lorsque vous faîtes le ménage, bricolez, ou étendez du linge, afin d'évacuer un maximum de polluants ou d'humidité liés à ces activités. La circulation de l'air dans votre logement passe aussi par la ventilation (naturelle ou mécanique). Plaçez votre main devant la grille : si vous sentez l'air, celle-ci fonctionne.

Vous pouvez aussi limiter votre exposition aux substances nocives en étant vigilant lors de vos achats de produits d'entretien : privilégiez les produits simples et multiusages comme le savon de Marseille, le savon noir ou le vinaigre par exemples. **Pour le mobilier, les matériaux bruts** comme le bois massif sont à privilégier, contrairement aux matières synthétiques, colles et vernis.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice du Contrat Local de Santé de la Communauté de communes du Pays de Craon (animation.sante@paysdecraon.fr) ou le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement de Mayenne (contact@cpie-mayenne.org)

LE RUBAN VERT

Le RUBAN VERT est le symbole des associations soutenant le don d'organes et de tissus.
Il rappelle à chacun que nous sommes tous donneurs présumés sauf inscription sur le registre national des refus.
Grâce à la générosité des donneurs et l'engagement des équipes médicales, 5276 patients ont reçu un organe en 2021 soit une augmentation de 19 % par rapport à 2020.

Pour les bénévoles de FRANCE ADOT 53.
Il est primordial de sensibiliser, d'informer, de rassurer aussi le grand public et d'inciter chacun à transmettre sa volonté à ses proches et de connaître celle de ses proches.

FRANCE ADOT 53 – Maison des Associations - 17, rue de Rastatt - 53000 LAVAL
Tel : 02.43.90.68.10
Courriel: franceadot53@orange.fr
www.france-adot.org

L'ÉPICERIE SOCIALE LE PELICAN

RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR :

TRANSPORT DES DENRÉES

PRÉPARATION DE L'ESPACE DE VENTE

ENREGISTREMENT ET ENCAISSEMENT

REJOIGNEZ-NOUS !

Ancienne trésorerie, rue Pierre Boisramé, 53390 Saint-Aignan-sur-Roë

02 43 06 54 34 (Noëlle BILHEUX, Vice-présidente)

epiceriesocialelepelican@gmail.com

ILS FONT PARTIS DE NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES :

BILHEUX Noëlle, BURBAN Yannick, BRIQUET Martine, COCANDEAU Annick, DAULAY Christian, DEJARDIN Philippe, GESLIN Monique, HERMANIER Irène, JEFRAU Claude, LARDEUX Alain, LUTELLIER Gwladys, MADIOT Jeannine, MEIGNAN Antoinette, MOREAU Jean-Claude, MOREAU Renée, PERROCHE Gisèle, POINTEAU Françoise, SAUDRAIS Thérèse, SYLLAS Paul

29 rue de la Libération
53400 CRAON
alliages.som@gmail.com

Depuis 2002, l'association Alli'âges en Pays de Craon, est présente sur le territoire, avec pour objectifs de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile.

Après la période de pandémie, les activités ont repris en 2022. Toutes les actions sont réalisées gratuitement ou à un faible coût grâce à la participation d'Alli'âges et aux subventions obtenues. Les activités suivantes ont repris :

Séances de **gymnastique adaptée,** animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU, le mercredi tous les 15 jours alternativement à **Craon** et à **Saint Aignan sur Roë .** Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance (essai gratuit d'une séance).

Lectures et échanges autour de l'actualité avec le Vite Lu, le jeudi tous les 15 jours à la médiathèque de **Craon** et à Ballots (ADMR). Coût : 1 € goûter inclus.

« Rencontres autour d'un café ». Activité gratuite d'échanges avec les jeunes sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre.

Depuis 2018 des **rencontres avec les proches aidants**, **totalement gratuites**, ont lieu environ une fois par trimestre à la médiathèque de Craon de 14h30 à 17h00 (prochaine séance le 13 décembre 2022). Les besoins sont importants et les séances sont maintenant accompagnées par une psycho-praticienne. Toute personne intéressée peut se renseigner en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.

D'autre part une **formation/échanges**, gratuite, pour les proches aidants a commencé en octobre. Elle se déroulera à raison d'une séance d'une demie journée par mois.

Un rappel : le **« Guide des aidants »** est accessible sur le site du Pays de Craon, l'exemplaire papier est à votre disposition au 29 rue de la Libération à Craon.

Notre souhait est d'élargir à tout le territoire les activités existantes mais sans participation de bénévoles, toute action est impossible. Le bénévolat est aussi source de richesses pour celles et ceux qui le pratiquent : échanges, nouvelles rencontres, connaissance d'un autre public... c'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans notre équipe.

Chantal GODARD,
Présidente de l'association Alli'âges

Contacts : e.mail : chantal.godard2253@gmail.com - Tel. **06 32 11 06 11**.

ASMAD
02 43 98 94 33
Service Soins Infirmiers A Domicile

Pour faciliter le maintien à domicile sur le Pays de Craon

Service de Soins Infirmiers A Domicile - (SSIAD)

Les Soins

- Soins d'hygiène et de confort
- Aide aux actes essentiels de la vie
- Evaluation et ajustement par les infirmiers ou l'ergothérapeute
- Soutien à la personne et à son entourage
- Soins techniques infirmiers réalisés par les infirmiers du SSIAD ou les infirmiers libéraux qui ont signé une convention
- Coordination avec les partenaires

Les soignants

Une équipe de 22 soignants :
Aides soignants, infirmiers et ergothérapeute

Sur prescription médicale

Equipe Mobile Spécialisée d'accompagnement (EMSA)

Pour les personnes atteintes de troubles cognitifs débutants afin de faciliter le maintien des activités quotidiennes et accompagner l'aidant

Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD)

Coopération entre l'ASMAD et les Associations ADMR de Ballots, Cossé le Vivien, Craon, Cuillé, Méral, Quelaines, Renazé, Saint Aignan sur Roë pour faciliter la coordination des interventions en réponse aux besoins des personnes.

Association du Service de Maintien à Domicile du Pays de Craon
70, rue Lavoisier—53230 COSSE-LE-VIVIEN
asmad.direction@gmail.com

ADMR
pour tous, toute la vie, partout
Renazé

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP
ENTRETIEN DE LA MAISON
ENFANCE ET PARENTALITÉ
SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

L'ADMR, toujours à vos côtés !
Dans le respect des gestes barrières.

- Ménage et Repassage
- Aide à la personne
  (séniors, situation de handicap ou incapacité temporaire)
- Garde d'enfants
- Soutien familial
- Garde de jour et de nuit
- Téléassistance
- Petits travaux de jardinage et bricolage
- Livraison de repas

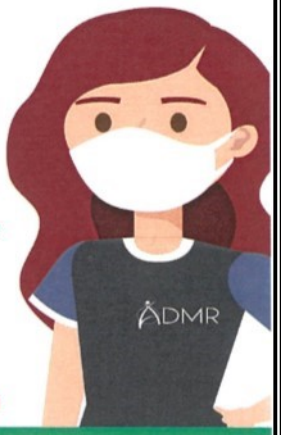

-50% RÉDUCTION OU CRÉDIT D'IMPÔT
services à la personne
2020 Charte nationale qualité SERVICES À LA PERSONNE
CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL Accepté

02 43 70 55 84 - renaze.admr53@orange.fr www.admr53.fr

MAISON DE RETRAITE
Les Hunaudières
53800 ST SATURNIN DU LIMET

L'année 2022 nous a permis de reprendre un cours de vie plus normal suite à la crise sanitaire et, petit à petit, nos activités.

Ω

Au niveau des investissements, l'établissement a bénéficié en 2022 de subventions du Conseil Départemental et de l'ARS pour acquérir du mobilier adapté (tables, chaises, fauteuils releveurs) pour les résidents, rénover les vestiaires du personnel et une salle de bain dédiée aux résidents.

Ω

Au niveau des activités, l'organisation d'un pique-nique ou d'un goûter de Noël avec les familles nous a paru prématuré en 2022. Nous avons privilégié la vie quotidienne avec le passage de la coiffeuse et la messe tous les 15 jours, l'accueil des ateliers musique animés par Anne Dugue, avec la participation de la Communauté de Communes, de l'Agence Régionale de Santé et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Le personnel et les membres de l'association « Passions Partagées » proposent aux résidents des lotos à la maison de retraite, des karaokés, du cinéma et des ateliers peinture tous les 15 jours. Des ateliers d'ergothérapie et de motricité sont organisés 2 fois par semaine pour les résidents qui le souhaitent avec, pour objectif, la préservation de l'autonomie.

Ω

En extérieur, les rendez-vous à la médiathèque de Craon se poursuivent et les séances au cinéma Vox ont repris.

Une dizaine de résidents a pu découvrir Le Croisic au cours d'un séjour à la mer et d'autres résidents ont pu s'aérer une journée à la mer.

Le repas du CCAS de St Saturnin du Limet, les échanges avec les jeunes de la MFR de l'Oudon ont été également des moments de convivialité.

Ω

Nous remercions du fond du cœur les bénévoles (atelier couture, musiciens, cinéma, belote, sorties… !!!) toujours présents, qui apportent bonne humeur et réconfort aux résidents. C'est un plaisir de voir des liens se créer entre eux. MERCI à toutes et tous !

Ω

En 2022, une de nos agents Aide-soignante et notre Adjoint des Cadres nous ont quitté pour des départs en retraite bien mérités. Nous avons une pensée pour elles et leur souhaitons de bien profiter de leur nouvelle vie.

Ω

Toute l'équipe de l'établissement se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2023.

La Directrice
Elisabeth BASTERGUE

LA MAYENNE
Le Département

Maison départementale de l'Autonomie 53

Centre Jean Monnet
12 quai de Bootz
CS 21429
53014 LAVAL CEDEX

La Maison départementale de l'autonomie, au service des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Concerné par le handicap ou la perte d'autonomie ?
Vous trouverez au sein de la Maison départementale de l'autonomie (MDA)*
accueil, écoute, information, conseil et orientation.

Un accompagnement personnalisé vous est proposé par un professionnel, dans l'une des 12 antennes territoriales de l'autonomie ou à votre domicile, pour :

- évaluer vos besoins ;
- vous soutenir dans les démarches de la vie quotidienne : aide à domicile, scolarisation, insertion professionnelle, aménagement du logement ;
- vous aider à compléter vos formulaires de demandes de prestations (Prestation de compensation du handicap, Allocation personnalisée d'autonomie, aide sociale …) ;
- vous accompagner pour réaliser votre inscription en établissement pour personnes âgées sur internet (Viatrajectoire).

**Créée en 2014, la Maison départementale de l'autonomie (MDA) regroupe les services personnes âgées et personnes en situation de handicap du Conseil départemental, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et les Centres locaux d'information et de coordination (CLIC).*

Sur la Communauté de communes du Pays de Craon
• Accueil sur RDV les lundis matin
Au Pôle Santé
28 rue Daudier à RENAZE

• Accueil sur RDV les lundis après-midi
Au Pôle Santé
8 route de Nantes à CRAON

Un numéro de téléphone unique : 02 43 677 577
Mail : mda@lamayenne.fr
Plus d'informations sur www.lamayenne.fr (page MDA)

ACCUEIL SANS RENDEZ-VOUS

LAVAL
lundi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
mardi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h

CIAS
L'ACTION SOCIALE
DU PAYS DE CRAON

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE SERVICES :
le retour des services publics de proximité !

France Services Craon et Renazé : un service d'accompagnement gratuit pour vos démarches administratives, **à moins de 30 minutes de chez vous !**
Vous vous sentez perdus dans vos démarches qui demandent de plus en plus l'utilisation d'un ordinateur ou d'un smartphone avec des identifiants ainsi que des mots de passe confidentiels. Vous n'avez pas de connexion internet. Ne restez plus seuls face à vos difficultés, nos agents France Services vous guident et vous accompagnent dans vos démarches en ligne.

Rapprochez-vous de votre France Services de proximité si vous êtes bloqués, par exemple, sur les questions suivantes :

- ***Comment déclarer mes revenus sur la Caf ?***
- ***Comment changer mon adresse sur ma carte grise ?***
- ***Comment préparer ma retraite ?***
- ***Comment demander une aide d'allocation au logement ?***
- ***Comment s'inscrire sur le site de Pôle Emploi ?***

Autant de questions qui méritent des réponses adaptées et fiables parmi nos partenaires :
le Centre des Impôts, l'Agence nationale des titres sécurisés, la Carsat, la CAF et Pôle emploi.

Nos agents sauront être à votre écoute et trouver la solution à chaque situation individuelle.

» *Si vous n'arrivez pas à résoudre un problème avec le service de la CAF, nos agents du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon peuvent vous fixer un rendez-vous en visio conférence directement avec un professionnel de la CAF le vendredi matin.*

» *Si vous rencontrez des difficultés financières, un rendez-vous en visio conférence Banque de France peut être fixé le jeudi matin au 29 rue de la Libération à Craon.*

FRANCE SERVICES CRAON	FRANCE SERVICES RENAZÉ
Lundi : 9h00-12h30 14h30-17h00 Mardi : 9h00-12h30 13h30-17h00 Mercredi : 9h00-12h30 13h30-17h00 Jeudi : 9h00-12h30 13h30-17h00 Vendredi : 9h00-12h30 13h30-17h00	Lundi : 9h00-12h30 Mardi : 9h00-12h30 Mercredi : 9h00-12h30 13h30-18h00 Jeudi : 9h00-12h30 Vendredi : 9h00-12h30 13h30-15h30
29, rue de la Libération, 53400 Craon **02 43 09 09 65**	33, rue Bourdais, 53800 Renazé **02 43 09 32 75**
Les horaires peuvent changer durant les vacances scolaires.	

Le Relais Petite Enfance du Pays de Craon :

Un interlocuteur unique dans la recherche d'un mode de garde pour les enfants de moins de 3 ans

Les animatrices du Relais Petite Enfance (RPE) du Pays de Craon accueillent et informent les familles du Pays Craon qui désirent faire garder leurs enfants de moins de 3 ans. Ce guichet unique a vocation à être la porte d'entrée de l'ensemble des modes d'accueil du territoire.

➔ L'accompagnement auprès des familles

L'objectif est de permettre aux familles de s'informer en amont, lors de leur recherche d'accueil, de manière simplifiée, en leur présentant les différents types d'accueil possibles (assistantes maternelles à domicile ou en MAM, crèches, garde à domicile), pour les diriger vers le mode le plus adapté, en fonction des possibilités, et plus largement d'apporter des réponses pratiques aux parents.
Les animatrices pourront orienter et accompagner les futurs parents ou jeunes parents. Pour cela, des permanences téléphoniques (avec la possibilité de prendre rdv) sont mis en place depuis le 1er janvier 2022 :
- le lundi de 14h à 17h – 06.33.82.09.45
- le mercredi et vendredi de 14h à 17h – 06.22.00.07.27
- le samedi (semaine paires) de 9h à 12h – 07.88.07.15.15

Au-delà de cette mission de guichet unique, les animatrices pourront délivrer une information de 1er niveau aux employeurs d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile.

➔ L'accompagnement auprès des assistantes maternelles et gardes à domicile

Le RPE est aussi un lieu ressources pour les assistantes maternelles et les gardes à domicile. Les animatrices accompagnement ces professionnels de la petite enfance dans leurs parcours professionnel. Que ce soit par la connaissance du métier, des informations de 1er niveau de leurs droits et obligations liées à leur métier, l'organisation de formations, la mise en place de temps collectifs. Ces derniers qui ont lieu de 9h30 à 11h30, trois matinées par semaine :

- Lundi à Renazé
- Mardi en alternance à Congrier et Senonnes
- Jeudi à Saint Aignan sur Roë

Les animations sont également ouvertes aux parents qui le souhaitent. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contactez l'animatrice Margaux HECHINGER au : 07.88.07.15.15 ou à rpestaignan@cias.paysdecraon.fr

ANIMATION Jeunesse

Le Service Jeunesse ouvre ses **nouvelles portes au mois de janvier 2023, zone du fresne à Renazé**. Nous accueillons tous les jeunes à partir du collège ! Nous sommes trois professionnels pour proposer à vos jeunes différentes actions, que ce soit pendant ou en dehors des vacances scolaires.

1- Nous pouvons nous **déplacer** à Saint Saturnin du Limet pour une animation particulière, mais également pour **accompagner** la mise en place d'une envie ou d'un projet : une fresque dans la commune, organiser une action solidaire, un après-midi jeux… N'hésitez pas à contacter, *Camille: 06.73.79.09.39*

2- Nous proposons également pour les 16-18 ans la création d'une **entreprise Coopérative**. Les jeunes qui l'intègrent pourront à leur rythme et selon leurs choix réaliser des prestations chez des particuliers, des entreprises… tout en découvrant le marketing, la comptabilité, la gestion de personnel… N'hésitez pas à contacter *Denis : 06.02.19.51.17*

3- Toute l'année nous pouvons mettre en place des **animations** à la Maison Des Jeunes comme l'atelier Radio Sac Ados (à retrouver sur Internet), ainsi que des activités autour des nouvelles technologies, des ateliers bois, des ateliers jeux de société… Le programme des vacances scolaires et plus spécifique.

4- Et enfin, les jeunes peuvent venir en **accueil** à la Maison des Jeunes (Renazé) le temps qu'ils souhaitent hors vacances : les mercredis entre 12h et 17h30, les vendredis entre 17h00 et 19h00 et les samedis entre 13H30 et 18h00. Et pendant les vacances du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00. N'hésitez pas à contacter *Camille (Responsable de la MDJ) ou Cindy au 06.42.78.25.69 (Coordinatrice du Service Animation Jeunesse)* pour plus de renseignements sur la MDJ .

Informations complémentaires : Il est possible déjeuner sur place en apportant son repas, en cas de problème de mobilité une navette gratuite peut être mise en place.

Calendrier des Animations

Vendredi 10 mars
20 h 30
Spectacle de la
Communauté de communes :
Un océan d'amour
Salle des loisirs

Dimanche 26 mars

Course cycliste du Pays
de Craon
Départ et Arrivée à
St Saturnin Du Limet

Samedi 18 mars

Pêche à la truite à l'étang com-
munal organisée le comité
des fêtes

Vendredi 31 mars
Samedi 1er et dimanche 2 avril

Spectacle théâtre et chant
de Saturn'Anim
Salle des loisirs

Samedi 8 avril

Chasse aux œufs
Organisé par Saturn' Anim

Samedi 15 avril

Soirée de l'Union Sportive
Renazé /St Saturnin
à Renazé

Dimanche 2 juillet

Concours de pêche à l'étang de
Congrier organisé par
l'association des pêcheurs
du Chéran
Congrier/St Saturnin

Samedi 29 juillet

Méchoui au plan d'eau
communal organisé par le
comité des fêtes

Vendredi 29,
samedi 30 septembre
Dimanche 1er octobre

Exposition 2ème guerre mondiale

Mardi 31 octobre

Halloween
Organisé par Saturn' Anim

Samedi 18 novembre

Concours de belote
Organisé par
Générations Mouvement
Salle des Loisirs

Association des pêcheurs du Chéran
Congrier / St Saturnin du Limet

Bureau :
Présidents d'honneur : Mr Hervé TISON et Mr Gérard BEDOUET
Président : Mr Gérard LUSSOT
Vice-président : Mr Michel POINTEAU
Trésorière : Mr Patrick POINTEAU
Secrétaire : Mr Cédric PATIN
Secrétaire – trésorier adjoint : Mr Christophe DUTERTRE

Bénévoles avec permis :
Adrien BLAIS ; Enzo PATIN
Bénévoles sans permis :
Anthony BLAIS ; Gérard BOURGINE ; Antoine et Nicole COURNE ; Sonia LUSSOT ; Vanessa PATIN ; Joël POINTEAU ; Pierre-Emmanuel POINTEAU ; Elodie VAUCELLE.
Commissaires aux comptes :
Gérard BOURGINE et Antoine COURNE
Effectifs :
71 sociétaires (tous permis confondus)
Information :
La circulation en véhicule motorisé est interdite autour de l'étang du Pré poisson.
Comme vous le savez, des bancs en ciment sont mis à la disposition des promeneurs,
nous avons encore constaté leurs dégradations, MERCI DE RESPECTER CEUX -CI.

Vidange et nettoyage de l'étang du pré-poisson 30 octobre 2021.
Deux gros silures de plus d'un mètre ont été récupérés dans l'étang, des brochets, des grosses carpes, brèmes, beaucoup de gardons et quelques perches, tous furent remis à l eau sauf les silures.

Journée découverte de la pêche du samedi 4 juin 2022 :
19 enfants de Congrier et St Saturnin du Limet étaient présents à cette journée découverte de la pêche dans le Chéran de 10h à 16h. Le repas du midi leur était offert. A l'issue de cette journée, les enfants se sont vu remettre une gaule de 4 mètres, une ligne, une médaille ainsi que divers goodies offerts par la fédération de pêche de la Mayenne en présence des édiles des deux communes.
Merci aux deux communes pour leurs subventions exceptionnelles.

Concours de pêche du dimanche 3 juillet
Une cinquantaine de pêcheurs avaient répondu présent à cette belle journée.

1er : Kévin GUILLAUDEUX de la Boissière
2ème : André BESSON de Chazé Henry
3ème : Thierry MANCEAU de Coudrais

1ère femme : Sylvie ROSSIGNOL de Congrier
1er garçon : Enzo HAMON de Congrier
1ère fille : Lola FARIBAULT de Congrier
Merci à eux d 'avoir partagé un moment avec nous.

Chers pêcheurs,

Tous ensemble soyons responsables. Le virus circule encore
protégez-vous, protégez nous. Merci de ne pas laisser de déchets
aux bords de la rivière et des étangs ! Prendre un permis de
pêche c 'est aussi adhérer à l'association.

Remerciements :
Nous remercions les communes de CONGRIER et de SAINT SATURNIN DU LIMET pour leurs subventions ainsi que tous les bénévoles qui permettent à cette association de fonctionner.

Merci pour votre solidarité.

En vous souhaitant une belle et heureuse année 2023 !!!

Générations Mouvement
Les Aînés Ruraux
Saint Saturnin du Limet

L'assemblée générale a eu lieu le dix février 2022. Le Club compte 32 adhérents.

Composition du bureau :
Présidente : Monique HAILLOT
V/Président : Aristide BULOURDE
Trésorière : Bernadette MARSOLLIER
Trésorière adjointe : Irène GUERIN
Secrétaire : Chantal MOISY
Secrétaire adjointe : Gaëtane GUEDO

Le 17 juin nous avons fait notre sortie « Cadre Noir et Saumur », 56 personnes y ont participé.

Le concours de belote a eu lieu le 12 novembre 2022 à la Salle des Loisirs.

Nous avons organisé pour le première fois le 21 juillet dernier un pique-nique à la rincerie. 11personnes y ont participé.
Tous les jeudis après-midi, nous nous retrouvons à la salle de la Métairie pour la belote.

La sortie 2023 aura lieu le 15 juin à Planète Sauvage.

Réunions et sorties hors commune :
- 7 mars première réunion du territoire à St Aignan S/ Roë, Monique et Bernadette étaient présentes.
- 5 mai journée de la forme à Cossé-Le-Vivien, 4 personnes étaient présentes
- 6 avril spectacle à Louverné, 15 personnes y ont participé
- 15 juin journée champêtre à Fontaine-Couverte, 13 personnes étaient présentes
- 12 octobre repas du Territoire au Pégasien, 19 personnes étaient présentes
- 18 octobre sortie à l'Herberie à Pouancé, repas et spectacle, 11 personnes présentes
- 25 octobre fête de l'amitié à Craon, 12 personnes étaient présentes
- 23 novembre repas spectacle à Meslay Du Maine, 17 personnes étaient présentes

L'assemblée générale pour 2023 est prévue le 16 février à 14 heures 30 à la salle des loisirs. Je tiens à remercier M. le maire et la municipalité pour l'aide financière qui nous a été accordée et pour la mise à disposition des salles.

Mot de la présidente :
Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année et une bonne santé pour 2023.
Un grand merci à toute mon équipe pour le travail accompli au sein du club dans une bonne ambiance et la bonne humeur. Merci à vous tous.

Le comité des fêtes

Composition du bureau

Président : COUET Robert
V/ Président : SIMON Bernard
Trésorier : MIGNOT Claude
V/ Trésorier : GENOUEL Jérôme
Secrétaire : VERDON Fabrice
V/ Secrétaire : LEPEAU Philippe

Les membres

BERSON Gilbert, GUILLET Hubert, LEMOINE Denise, COUET Monique, BEDOUET Gérard, HOGRET Yoann, GUERMOND Yves, PLANCHENAULT Sébastien, BOUCHER Damien, DELANOË Lionel, RAIMBAULT Eddy.

Rétrospective de l'année 2022

19 et 26 Mars → La pêche à la truite.
Les passionnés et les amateurs de pêche sont nombreux à se retrouver sur les deux week-end. Possibilité de manger sur place le midi.

18 juin → Con- cours de pêche
Nous regrettons la faible participation des pêcheurs. Ce concours ne sera pas reconduit.

30 Juillet → Le méchoui.
Chaque année, le comité des fêtes organise un repas en plein air avec au menu cochon ou mouton. Le méchoui a été accompagné d'un très beau feu d'artifice offert par la commune. Nous remercions tous les bénévoles (membre du comité des fêtes ou non) qui ont participé à la préparation de cette fête.

MOT DU PRESIDENT :
Le comité des fêtes remercie la municipalité et tous les bénévoles qui œuvrent pour l'association tout au long de l'année. Bonne année 2023.

Rencontre des « St Saturnin »

Les Rencontres ont eu lieu cette année (enfin…) à St Saturnin Du Bois en Charente-Maritime. Après deux années (2020 et 2021) suspendues en raison de la Covid-19, nous avons enfin put passer le Témoin à nos amis Charentais-Maritimes pour qui l'attente devait être très longue. Ces 2 reports successifs n'ont néanmoins pas entamés la bonne ambiance de ce week-end. La joie de se retrouver a été ressentie par tous les participants. Un grand coup de chapeau à St Saturnin Du Bois qui malgré tous ces aléas a su garder le moral et l'esprit de ces Rencontres, merci à eux.

L'année prochaine nous rencontrerons tout le monde à St Saturnin dans la Sarthe (près du Mans).

Composition du bureau :

Président : Olivier DUTHEIL
V/Président : Robert COUET
Trésorier : Guy MOISY
Trésorière adjointe : Annette GUILLET
Secrétaire : Catherine CORMIER
Secrétaire adjoint : Gérard BEDOUËT

Un grand merci à la commune pour la subvention annuelle qu'elle nous verse.

A toutes et à tous, l'association Rencontre des St Saturnin vous souhaite une très belle année 2023, remplie de joie, de bonheur, de travail et de santé.

L'association SATURN'ANIM après deux années très fortement perturbées par la COVID19 a pu redémarrer ses activités annuelles en septembre dernier. Nous vous proposons donc les activités suivantes :

- la gymnastique détente pour les adultes qui se déroule le mardi après-midi de 15h30 à 16h30.
- un atelier théâtre le vendredi soir de 20h30 à 23h pour les adultes.
- un atelier chant le lundi soir de 20h30 à 22h tous les 15 jours animé par Naty notre professeur de chant.

Nous avons pu reprendre également notre traditionnelle chasse aux œufs de Pâques où les enfants de la commune étaient ravis de pouvoir à nouveau participer à cette activité.

Nous avons pu renouer nos liens « d'artiste » en remontant sur scène pour notre spectacle Chant-Théâtre.

Nous organisons tout au long de l'année diverses activités auxquelles vous pouvez participer à des tarifs préférentiels si vous vous procurez la carte de membre à 5€ qui sert pour toute la famille.
Dernière activité en date le défilé d'Halloween qui s'est déroulé sous la pluie pour cette année mais la récolte de bonbons fut bonne !

Le Mot du président :
Je vous souhaite à toutes et à tous une Bonne et heureuse Année

2023

*Un grand **MERCI** à toute mon équipe*

DATE A RETENIR :

- Spectacle théâtre et chant le 31 mars, 1 et 2 avril 2023
- Chasse aux œufs

Union sportive Renazé / St Saturnin

Composition du bureau :

Co-président : Garrot Frédéric, Hocdé Matthieu
Président délégué : Lizé Michel
Vice-président : Belloeil Cyril , Pasquier Antonin
Secrétaire : Gaucher Morgane
Secrétaire adjoint : Baron Emeric
Trésorier : Thierry Kevin
Trésorier Adjoint : Hocdé David

Membres : Bouvier Denis, Brehin Dominique, Buttier Jean-Claude, Hocdé Hubert, Paillard Adrien, Edouard Marsollier.

L'effectif est de 136 joueurs et dirigeants réparti ainsi :

U7 : 11 U9 : 7 U11 : 15 U13 : 17
U15 : 8 U18 : 16
Seniors et Vétérans : 36
Futsal : 11
Dirigeants : 15

L'équipe A joue en 2ème division et se place 12ème au classement général.

L'équipe 1 Futsal joue en 1ère division et se place 10ère au classement général.

Le club tient à remercier la municipalité pour l'aide financière apportée chaque saison, ainsi que pour la mise à disposition et l'entretien des terrains et infrastructures.

Nous vous invitons à venir supporter nos joueurs le dimanche en passant un moment convivial.

Quelques dates pour 2023:
-15 avril : soirée du Club
-10 juin : tournoi jeunes
-11 juin : tournoi seniors

Les membres du bureau de l'USRSL vous souhaitent à tous une bonne année 2023.

L'équipe Vétérans

SARL BIZEUL

MAÇONNERIE
CARRELAGE
RAVALEMENT
DÉMOUSSAGE TOITURES
ET FAÇADES

Ravalement par enduit élastique d'imperméabilisation et d'étanchéité antifissures et anti-mousses

Neuf et Rénovation
11 Boulevard Pasteur
53800 RENAZÉ
Tél. 02 43 06 76 92
Fax 02 43 06 86 11
sarlbizeul53@orange.fr

Piscine de Rééducation
et cours collectifs
Fabienne Wiedemann
kinésithérapeute
27 rue victor Fourcault
53800 RENAZé
fwiedemann@wanadoo.fr
02 43 06 87 17
Aquabike

HK béton
Transport - Location

La Rivière - Saint Saturnin Du Limet
326, Rue du Puy Charpentreau - La Roche Sur Yon

M. et Mme COURCELLE
LA RIVIÈRE - ST-SATURNIN-DU-LIMET
Tél. 02 43 06 73 90
vous accueillent pour vos
Banquets, Anniversaires,
Mariages, Baptêmes,
Réunions, Communions
à la Salle de Réception "La SALSA"

angel Coiff
Homme - Femme - Enfant
Coiffure à Domicile
06 62 21 84 13

SARL MOISY CYRILLE
entreprise de maçonnerie
Neuf & Rénovation - Ravalement & Carrelage
ZA de la charmille - 53390 ST Aignan/Roë
Tél/Fax : 02 43 07 56 47 - sarlmoisy.cyrille@orange.fr

QUALIPAC ALUMINIUM SAINT SATURNIN

QUALIPAC
ALUMINIUM